Les dégâts causés par l'incendie de mercredi ne sont pas considérables ; 4 à 5000 francs peut-être. Il y a assurance aux compagnies *La Nationale*, pour les bâtiments, et *La Générale* pour les matériel et marchandises.

Messe Saint-Blaise. — Une messe solennelle sera célébrée, lundi prochain,7 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Christophe; en l'honneur de Saint-Blaise, patron des peigneurs, trieurs et marchands de laines.

Bureau de Bienfaisance. — Le lundi 14 février, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des fournitures de viande, vin, liqueurs et médicaments à faire au Bureau de Bienfaisance en 1887.

Vol de laine. —Mercredi soir, deux individus profitant de l'obscurité grimpèrent derrière un camion chargé de laines peignées, appartenant à M. A. Wattel, qui revenait de Roubaix par le boulevard Gambetta. Ils éventrèrent une balle, en retirèrent une bobine et s'enfuirent avec leur butin. Mais les voleurs avaient été aperçus par le conducteur d'un camion allant en sens inverse,qui se mit bravement à leur poursuite.

Il était près d'atteindre celui des deux individus qui portait la bobine, quand il reçut un coup de poing du camarade de ce dernier. Etourdi par la brusque attaque le brave homme dut cesser sa poursuite et les chenapans purent s'esquiver à la faveur de l'obscurité.

Des vols de ce genre se produisent assez fréquemment : aux camionneurs de prendre le soin de bâcher les balles quand ils doivent passer le soir par des rues un peu désertes.

Mais on devrait bien aussi rechercher ceux qui se font le complice des malfaiteurs en leur achetant le produit de leurs larcins. Il n'est pas possible de se débarrasser facilement d'une bobine de laine peignée,et l'adage : pas de recéleurs, peu ou point de voleur, nous paraît applicable dans l'espèce. Aussi des recherches dans ce sens ne seraient pas superflues.

La fanfare du Point-Central donnera dimanche 6 février, pendant la messe d'onze heures et demie,en l'église St-Joseph, sous la direction de M. Charles Dhérin, son chef, une exécution dont voici le programme:

1· Marche; 2· Ouverture fantaisie, *Reine des fleurs* ; 3·, *L'Escurial*,

A quatre heures, un banquet sera offert à la société dans son local, au café du Point-Central.

Le parquet de Lille est descendu hier après-midi à Halluin où il s'est rencontré avec le parquet de Courtrai pour l'instruction d'une ancienne affaire. Une foule de curieux a suivi les magistrats jusqu'au quartier des *Baraques* où ils se rendaient

Ce renseignement nous parvient à la dernière heure. A demain les détails.

Une ordonnance de non lieu a été rendue en faveur de M. Dooms, peintre, rue de Paris, qui avait été inculpé du vol commis avec escalade et effraction vers le milieu de décembre, chez M. Verhaeghe, épicier rue du Cornquet.

M. Dooms a été mis en liberté vendredi soir.

LILLE

Les nouveaux Cantons. — On sait que le canton de Bouchain a été divisé en deux cantons nouveaux ayant pour chefs-lieux Denain et Bouchain.

Les deux cantons nouveaux procéderont le dimanche 27 février à la nomination de leurs conseillers généraux.

On croit que le Parlement aura statué en Mai prochain, sur la création des trois nouveaux cantons de Lille, et que les élections y seront faites vers la Mi-Avril.

Chambre de Commerce. — Vendredi, à trois heures et demie, M. Poirson, secrétaire général de la préfecture du Nord, a procédé à l'installation de sept membres nouvellement élus de la Chambre de commerce de Lille. On sait que ces sept membres sont : MM. Alfred Thiriez, Alexis Vial, Prosper Derode, Anatole Descamps, Julien Le Blan, Paul Le Gavrian et Henri Decroix.

Aucun discours n'a été prononcé.

Une statue au général Faidherbe au Sénégal. — On va élever, au Sénégal, le 20 avril prochain, une statue au général Faidherbe à l'occasion de l'anniversaire de l'assaut de Medine.

Le journal de Lille qui a rapporté l'incident survenu au cours du tirage au sort, dit aujourd'hui que les opérations étaient présidées par M. Facon et non par M. le préfet du Nord, comme il l'avait assuré.

Nous avions d'après notre confrère répété la même erreur: il est trop juste que nous fassions connaître la rectification.

On annonce une prochaine promotion de généraux qui aurait lieu en même temps que le changement des quatre commandants de corps d'armée, dont les pouvoirs vont expirer et ne peuvent être prolongés au-delà de trois années sans une décision du Conseil des ministres

Le général Billot, qui est l'un de ces quatre commandants, sera très probablement maintenu à la tête du 1er corps d'armée à Lille.

Un jeune employé de la Compagnie des tramways du Nord, qu'on avait chargé de différents paiements, a disparu jeudi soir, emportant environ quinze cents francs qu'on lui avait confiés.

Un bien triste accident est survenu vendredi après-midi, au teillage-peignage annexé à la filature de MM Le Blan frères et Cie.

M. Gaston LeBlan en voulant pousser une presse qui, après avoir passé au-dessus du moulin de la piqueuse, s'engageait mal à l'entrée de la peigneuse, a eu le bras saisi par les peignes. Les pointes de métal lui ont labouré le bras, l'épaule et un peu le visage.

On affirme que les blessures ne sont pas profondes, et les os n'ont pas été atteints. Nous souhaitons vivement que ces prévisions favorables se confirment.

On nous demande l'insertion de la note suivante :

« On prie les anciens élèves des frères qui ont eu le frère Emetère comme professeur à Notre-Dame, ou comme directeur aux écoles du Moulin et de Sainte Elisabeth, d'assister à la réunion, qui aura lieu dimanche prochain, à 11 1|2 heures, au café du Demi-Cercle, place Notre-Dame. Cette réunion aura lieu dans la salle du premier étage.»

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 4 février 1886

Présidence de M. Julien Lagache, maire

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

A huit heures, M. le maire déclare ouverte la session de février, et procède à l'appel nominal.

Présents : MM. A. Vinchon, A. Faidherbe, J.-B· Pennel, P. Destombes, P. Watine, adjoints ; F. Roussel, N. Comerre, A. Dupire, A. Harinckouck, G. Legrand, Alfred Reboux, F. Ernoult, le docteur Derville, H. Buisine, F. Fauvarque, G. Leclercq, A. Senneville, H. Roche, L. Delannoy-Destombes, A. Pollet-Desquiens, S. Chéron, le docteur Carrette, A. Louage, J.-B. Descamps, H. Sandevoir, P. Orange, P. Dazin, Béghin-Bonnave.

Absents : MM. Martel-Delespierres, indisposé, H. Salembier, G. Heyndrickx, L. Cordonnier, J. Cuvelier, P. Catteau, E. Baas.

Nomination du secrétaire

Le Conseil procède à la nomination d'un secrétaire pour la session. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant: Votants, 21; MM. Alfred Reboux, 20 voix, élu: F. Ernoult, 1.

Lecture des procès-verbaux

M le Secrétaire prend place au bureau et donne lecture des procès-verbaux des 23 et 29 décembre 1886 et 11 janvier 1887, qui sont successivement adoptés après une observation de M. le docteur Carrette sur le premier.

Nomination des commissions

Le scrutin est ouvert pour le renouvellement des commissions.

M. Comerre propose de nommer une commission spéciale pour le dépouillement du scrutin, afin de faire gagner du temps au conseil. Cette proposition est adoptée.

Les conseillers désignés sont MM. F. Roussel, Béghin-Bonnave, P. Dazin, qui se rendent dans une salle voisine.

Questions diverses

Le Conseil adopte un crédit supplémentaire de fr. 9,26, pour dépenses imprévues pendant la session écoulée. Il donne acte de plusieurs lettres de remerciements au Conseil, et du rapport général des logements insalubres pour l'année 1886.

Il renvoie à la 1re commission une demande de mise à la retraite formée par M. Victor Delannoy, directeur de l'Ecole nationale de musique et de la musique municipale ; aux 4e et 1re, une demande de subvention formée par le *Club Nautique* ; aux 2e et 1re une demande de subvention en faveur de la société de protection des engagés volontaires élevés dans les maisons d'éducation correctionnelle.

Il vote un crédit supplémentaire de 114 fr. 21 pour dépenses d'entretien du Conseil des Prud'hommes. Il renvoie aux 6e et 1re commissions la demande d'un crédit supplémentaire pour les fêtes publiques en 1886, et un projet de fête, à Roubaix,pour 1887. Il vote un crédit supplémentaire de 9 fr 94 pour l'Ecole nationale de musique.

Il renvoie aux 2e et 1re commissions une demande de bourses et de trousseaux en faveur des jeunes Marie-Clotilde et Kléber Briffaut, sourds-muets.

Bâtiments communaux

Le Conseil renvoie aux 3me et 1re commissions : la demande de crédits supplémentaires pour dépenses de chauffage et d'éclairage, dans les bâtiments municipaux et pour l'entretien des propriétés communales en 1886; la demande de crédits pour la réfection du calorifère de l'Hôtel-de-Ville et des peintures aux halles centrales, et pour appropriations diverses à l'institution Notre-Dame des Victoires.

Voirie

Le Conseil renvoie aux 4me, 3me et 1re commissions un projet d'aménagement de serres au parc de Barbieux, aux 4me et 1re, un marché à passer avec MM. Lallemand et Tatoux pour le placement de rocailles au même parc.

Il vote l'inscription au budget supplémentaire de 1886, d'un crédit de 183 fr. 95, pour le remboursement des droits d'octroi dus par le service de la voirie, pendant l'exercice 1886.

Rapports des Commissions

Le Conseil vote :

300 francs pour le renouvellement d'une partie des cordes du gymnase municipal;

1200 francs pour l'installation d'un second compteur à l'hôpital, avec travaux accessoires, pour les eaux de la Lys ;

Il approuve le projet dressé par M. Varlet, directeur du service de la voirie, pour la construction d'un aqueduc entre la rue Molière et la rue de Condé, et vote à cet effet une somme de 23.429 fr. 04 ;

Il vote l'inscription en recettes et en dépenses au budget supplémentaire de 1886 d'un crédit de 1310 fr. pour la réparation des pavages des voies des tramways non utilisées. dont l'entretien incombe au syndic de la compagnie.

Achat de dévidoirs pour le titrage des fils à la condition publique

En l'absence de M. Georges Heyndrickx, rapporteur, M. Alfred Reboux. donne lecture d'un rapport, concluant à l'adoption d'un crédit de 650 francs pour la construction de deux dévidoirs de précision, pour le bureau de titrage des fils à la condition publique.

La construction de ces dévidoirs,faite sous la direction de M. Musin, sera confiée à M. Secret.

Après une discussion, à laquelle prennent part MM. G. Leclercq, Alfred Reboux, G. Legrand, le docteur Derville, Roche, le docteur Carrette, A. Harinckouck, A. Vinchon, P. Watine, les conclusions du rapport sont adoptées.

Sectionnement des cantons de Roubaix

M. A. Faidherbe adjoint, lit le rapport suivant:

» Messieurs, dans votre séance du 29 décembre dernier, vous avez renvoyé à une commission spéciale, l'examen du vœu que nous avons eu l'honneur de vous soumettre, relatif au sectionnement des cantons de Roubaix.

» La commission s'est réunie le Vendredi 6 Janvier, et s'est tout d'abord demandé si notre ville avait intérêt à ce sectionnement et si le moment était venu de le solliciter.

» Après un examen approfondi de ces deux questions, elle s'est prononcée à l'unanimité pour l'affirmative, et a bien voulu nous charger de développer devant vous, les arguments qui ont motivé sa décision.

» Comme ces arguments sont identiques à ceux qu'a produits M. le préfet, au conseil d'arrondissement de Lille, et au conseil général du Nord, à l'appui de la demande de sectionnement des cantons, Nord-Est et Sud-Ouest de la ville de Lille, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de nous inspirer de son travail.

» Notre population, comme celle des communes suburbaines, se développe rapidement. Elle a plus que décuplé depuis la création du canton; et, depuis 1851, elle est montée pour Roubaix de 30.445 à 100.279; pour Wattrelos de 9,452 à 17.148; pour Croix de 1,776 à 9,528 et enfin pour Wasquehal de 2.040 à 3,688 soit en 35 ans, un accroissement de 82,687 habitants. lequel se fût même élevé à 93,470, avec la moyenne de la dernière période quinquennale.

En effet, du 31 décembre 1881 au 31 mai 1886, l'augmentation est de 11,795, dont 6,188 pour le canton Est et 5,607 pour le canton Ouest. C'est 1|10 en moins de 4 ans 1|2 ; c'eût été 11.30 0|0 en cinq années pleines. L'excédent seul des naissances sur les décès est à Roubaix de 6 0|0, proportion peut être unique en France.

» Or, si le nombre des conseillers municipaux varie avec celui des habitants de la commune si, le nombre des députés et des sénateurs est à peu près proportionnel au chiffre de la population des départements, comment pourrions-nous continuer à compter pour moins d'un 32e au Conseil général, alors que notre population dépasse le 13· de celle du Nord ; que les arrondissements de Dunkerque et de Douai avec 2.000 habitants de plus, à peine, ont l'un sept et l'autre six conseillers généraux, et que Hazebrouck en a même sept, avec 17.000 habitants de moins ?

» Nous sommes de ceux qui croient toujours que l'agriculture est le premier des arts, et que là où elle souffre l'industrie ne tarde pas à péricliter, mais nous croyons aussi qu'il est de toute justice d'accorder à l'industrie la place qu'elle a si vaillamment conquise.

« Sans doute elle a depuis cinquante ans, modifié considérablement dans notre région, la répartition de la population ; elle a créé des villes considérables, et qui donc pourrait enrayer ce mouvement ? Qui même le voudrait, s'il le pouvait ? personne assurément. — Il n'y a plus de serfs attachés à la glèbe, y aurait-il encore par hasard d'honnêtes gens parqués sur un coin de terre ? Non chaque citoyen est libre de choisir son domicile et d'y jouir de ses droits. — L'homme est le premier bien de la nation, mais c'est un bien mobile et qu'il faut prendre où il est. La loi sait le trouver pour lui demander sa part des charges et d'impôts, part plus élevée,même sous certains rapports, dans les grandes villes, elle doit le trouver aussi pour lui accorder la part d'influence qui lui revient dans les conseils de la nation et que réclame la défense de ses intérêts.

Nous ne demandons rien de plus.

» En obtenant le sectionnement du canton-Est en trois parties et celui du canton-Ouest en deux, notre moyenne par canton, d'après le dernier recensement qui a déjà cessé d'être vrai, serait encore de 26,127 habitants, tandis qu'elle ne s'élèverait pour les 68 cantons que compterait alors le département qu'à 24,576.

» D'un autre côté, si l'on considère le nombre et l'importance des affaires qui se traitent à Roubaix et dans les communes suburbaines, on conviendra que nous n'avons, ni au Conseil général ni au Conseil d'arrondissement, une représentation en rapport avec l'importance industrielle et commerciale de nos cantons.

» Si après cela, nous considérons le chiffre des impôts, nous voyons que l'Etat sans parler du tabac, des postes et télégraphes et des valeurs mobilières, prélève sur notre ville en impôts de toute nature, plus de 4.000.000 de fr. chaque année et le département,430.000, dont il nous rend 36.000 francs pour chemins vicinaux, enfants assistés, sourds-muets ou aliénés. C'est donc pour une somme de 400.000 francs que Roubaix contribue chaque année aux dépenses générales du Département et spécialement des voies de communication.

» La seule ville de Roubaix a payé en 1886, pour patentes et contributions, foncière, personnelle et mobilière et des portes et fenêtres, la somme de 1.418.551 fr. 55. C'est 113.035 fr. 15 de plus que tout l'arrondissement de Cambrai; 279.989.33 de plus que celui de Dunkerque 363.200,07 de plus que celui de Douai, et 675.109,21 de plus que celui d'Hazebrouck.

» Si, enfin, nous examinons l'intérêt des justiciables, nous serons encore amenés à désirer le sectionnement de nos cantons. Le chiffre moyen des affaires dont la Justice de Paix a eu à s'occuper, s'est élevé pour chacune des trois dernières années à près de 6.000. Ce chiffre se passe de commentaires, et pourtant il est loin de représenter la somme de travail imposé à MM. les Juges de Paix.

» Nous pourrions apporter d'autres arguments à l'appui de notre demande ; mais il nous semble que ce serait là un soin superflu et que nous prêcherions des convertis. C'est ainsi que nous avons vu M. le Préfet du Nord et MM. les Conseillers d'Arrondissement des Cinq cantons de Lille, dans la séance du 21 avril, reconnaître le bien fondé d'une demande de sectionnement de notre part et s'engager à l'appuyer, quand nous jugerions convenable de la produire.

» Le plan annexé au présent rapport établit d'ailleurs nettement que nous avons pris pour base du sectionnement projeté, les grandes artères et qu'il présente à ce point de vue toutes les garanties voulues pour un bon fonctionnement. Toutefois, nous avons cru devoir tenir compte de ce fait, que la population des sections centrales B et D, ne pourra guère s'accroître, tandis que celle des autres sections est appelée à se développer rapidement.

» Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons l'honneur de vous proposer, Messieurs, de solliciter le sectionnement du canton Est en trois parties et celui du canton Ouest en deux.

» Voici quelles seraient ces sections:

CANTON DE ROUBAIX-EST

» *La section A* conserverait le nom de Roubaix-Est, et comprendrait la commune de Wattrelos et toute la portion du territoire de Roubaix située au-delà du canal et à l'Est de la route de Tourcoing.

» Population 19,583 habitants.

» C'est le moins peuplé, mais si l'on tient compte de ce fait que l'industrie recherche de plus en plus le voisinage du canal, il ne semblera pas douteux que la population ne se développe rapidement entre le canal et Wattrelos.

» *La section B* formerait le canton de Roubaix-Centre ; il serait limité, au Nord et à l'Est par le précédent, à l'Ouest par la route n· 14 et au Sud par le boulevard Gambetta.

» Population 26,254 habitants.

» *La section C* s'appellerait Roubaix-Sud, elle comprendrait toute la partie du territoire de Roubaix située au Sud de la route n· 14, du boulevard Gambetta et du canal.

» Population 31,141 habitants.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST

La section D prendrait le nom de Roubaix-Nord, et serait limitée à l'Est et au Sud par la route n· 14, à l'Ouest par les rues des Arts, de l'Epeule, du Grand-Chemin et de Mouveaux ; au Nord par le territoire de Tourcoing.

» Population 29,967 habitants.

» *La section E* gardant le nom de Roubaix-Ouest comprendrait, avec les communes de Croix et de Wasquehal, toute la partie de Roubaix limitée par les sections D à l'Est et C au Sud.

» Population 23,666 habitants.

» Nous espérons, Messieurs, que les communes suburbaines, dont les intérêts sont si intimement liés aux nôtres, appuieront cette demande de sectionnement qui ne leur imposerait aucune charge nouvelle et leur assurerait,comme à nous, une représentation plus nombreuse et par conséquent plus forte pour les défendre au besoin, soit au Conseil d'arrondissement, soit au Conseil général.

» Signé : Faidherbe, Dr Carrette, Dazin, Heyndrickx, Reboux, Buisine. »

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées.

Caisse des retraites

Le Conseil accueille favorablement la demande de secours de Mme Ramser, veuve d'un garde-champêtre, et l'invite à profiter des dispositions du règlement de la caisse des retraites des employés municipaux.

Vœux, questions et rappels de propositions

M. le docteur Derville rappelle à M. le Maire la demande de subvention formée en faveur de Ch. Lefebvre, élève de l'école des Beaux-Arts.

M. le Maire répond que les commissions l'examinent.

M. Alfred Reboux demande que l'administration donne des ordres pour que les bureaux de la mairie fassent remettre régulièrement les documents administratifs, imprimés ou autographiés,à tous les journaux sans distinction, qui en feront la demande.

M. le Maire. — Cela se fait déjà.

M. le docteur Derville demande si le rapport du Maire sur la situation des affaires de la ville pour 1885 sera bientôt distribué.

M. le Maire et M. Destombes, adjoint, expliquent que le retard signalé provient en partie de l'imprimerie et aussi de ce qu'il a fallu attendre certains chiffres concernant le mouvement de la gare du Nord-Est.

M. H. Buisine. — La question du viaduc de la rue des Arts avance-t-elle ?

M. le Maire dit qu'il a reçu dernièrement des renseignements de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et que la question va être soumise de nouveau aux commissions.

Les commissions

M. le Maire proclame les résultats du dépouillement du scrutin pour l'élection des commissions :

1re Commission — Finances, Octroi. — MM. Cordonnier, Cuvelier, Buisine, F. Roussel, Alfred Reboux, N. Comerre, G. Heyndrickx, 29 voix; A. Faidherbe, Béghin-Bonnave, A.Harinckouck, 28; Roche, 25, P. Catteau, 24, élus; le docteur Carrette, 6: F. Ernoult, Louage, 1.

2e. — *Instruction publique, Culte, Assistance publique.* — MM. F. Ernoult, Cordonnier, P. Dazin, le docteur Derville, N. Comerre, Martel-Delespierres, le docteur Carrette, 28 voix ; Descamps, Delannoy-Destombes, Alfred Reboux, 27, élus ; G. Heyndrickx, 1 ; bulletin nul, 1.

3· *Voirie, Assainissement-hygiène, Travaux.* — MM. Dupire, le docteur Carette, le docteur Derville, Louage, G. Leclercq, Martel-Delespierres, 29 voix; P. Destombes, Chéron, Beghin-Bonnave, Pollet-Desquiens, Delannoy-Destombes, 28; Salembier, 27, élus. Roche, 2: bulletin nul, 1.

4· *Promenades et jardins, Ecoles de natation, Musique, Théâtres.* — MM. H. Buisine, F. Roussel, A. Senneville, 28 voix, Delannoy-Destombes, G.Legrand, 27 , E. Baas, Harinckouck, 26 ; P. Catteau, 25, élus; Louage, Sandevoir, 2; Fauvarque, 1; bulletin nul, 1.

5e. — *Abattoir, Marchés, Pompes funèbres, Cimetières.* — MM. Orange, P. Dazin, Sandevoir, F. Ernoult, 29 voix; Pollet-Desquiens, Fauvarque, Roche, Béghin-Bonnave, 28 élus ; F. Roussel, E. Baas, 1.

6e *Pompiers, Fêtes publiques.*— MM. Harinckouck, F. Roussel, Fauvarque, Martel-Delespierres, 28 voix ; E. Baas, Senneville, Descamps, 27 ; Salembier, 24 ; P. Catteau, 23, élus: G. Legrand, Orange, 2; Alfred Reboux, Sandevoir, P. Dazin, 1: bulletin nul, 1.

7. *Eaux.* — MM. G. Legrand, G. Heyndrickx, 29 voix; P. Catteau, 17, élus; Chéron 8, le docteur Carrette 2, Orange 1.

La séance est levée à 9 h. 50.

PETITE CORRESPONDANCE

A M. C. A. G., lecteur assidu. — Le nombre des jeunes gens du canton ouest ayant subi le sort l'année dernière, y compris Croix et Wasquehal est de 319 ; le dernier numéro partant est 225.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Pour une représentation donnée à son bénéfice, Mme Laville-Ferminet ne pouvait choisir de meilleur sujet que *Norma*. Le rôle est certainement un des plus complets du répertoire, et on peut comprendre que des cantatrices du plus haut mérite aient tenu à l'interpréter dans le but de s'y tailler un large succès. Ce rôle comporte, outre une science peu commune et approfondie de la vocalisation, de rares et réelles qualités de tragédienne, les accents émus d'une véritable artiste. L'amour secret et ardent que nourrit dans son cœur, pour le proconsul Foilion, la fille du chef des druides, forme toute l'intrigue de la pièce, et cette flamme que le jeune homme ne partage plus,est de nature à engendrer des situations fort pathétiques. Le sujet est d'ailleurs tiré d'une tragédie qui a été représentée sur la scène de l'Odéon.

La musique est d'une allure originale et pittoresque, et dans laquelle on trouve de la mélodie suave et poétique à côté de la marche guerrière bien caractérisée et du dialogue passionné.

Nous pouvons prendre la partie depuis le début jusqu'à la fin, si nous voulons complimenter Mme Laville. Elle a chanté et joué jeudi avec un entrain et une science absolument supérieurs.

Tout-à-fait sûre de sa mémoire, elle a pu accorder une grande part au développement des qualités scéniques qu'elle possède dans une large mesure. La cantilène du premier acte, le duo, et principalement la magnifique scène finale du troisième acte ont été accueillis par de chauds applaudissements. On a rappelé l'artiste avec enthousiasme,nous dirons plus, avec furie.

Mme Laville-Ferminet, plus que jamais, peut compter sur un chaleureux accueil de la part du public, qui,nous l'avons dit, lui a présenté, en gage de sympathie, de jolis cadeaux qu'elle a acceptés avec plaisir.

Dans le rôle d'*Adalgise*, mademoiselle Boyer a encore trouvé l'occasion d'un succès. Elle a su avec tant d'art égrener les perles de sa gentille voix,et elle connaissait sa partie d'une façon assez sûre pour que la réussite de la représentation lui fut attribuée en partie.

Un peu frêle et encore incertaine au début de la saison théâtrale, la voix de mademoiselle Boyer s'affermit et se fortifie.Plus que jamais,nous entrevoyons pour l'artiste un brillant avenir.

M. Merrit avait une assez lourde charge à porter, il ne l'a pas laissé en arrière. Nous nous plaisons à constater qu'il a eu,dans le cours de son rôle, quelques bonnes notes et quelques finales bien enlevées qui l'ont fait applaudir

Le personnage d'Orvèse, M. Plain, est assez peu important : il a été rempli par le chanteur à la satisfaction générale.

Parlons aussi un peu des chœurs qui ont été bien exécutés, bien rendus, même avec des nuances; ils étaient du reste bien sus. C'est une justice à rendre aux choristes,qui ne sont pas les premiers venus.

Entre le second acte et le troisième, on nous a donné l'ouverture de *Guillaume Tell*. Une fois déjà, à cette même occasion,nous avons épuisé la série des louanges que l'on peut décerner aux instrumentistes de l'orchestre de Gand ; on nous dispensera d'y revenir en détail. De l'avis d'amateurs sérieux et compétents, pour assister à une exécution qui puisse faire concurrence à celle de jeudi, il faut se payer un petit voyage à la capitale.

Pour toute intelligence tant soit peu poétique, pour tout esprit un peu sorti de l'ornière prosaïque,une pareille musique, rendue avec une pareille perfection, est comme une série de tableaux qui se déroulent, variés, et en disent plus à l'intellect qu'à l'oreille. Décrire l'ovation qu'on a fait à M. Barwolf est chose impossible, nous y renonçons; car nous resterions en deçà de la vérité, C'était plus que de la satisfaction, plus que de l'enthousiasme, c'était de l'émotion vraie ! Cette fois encore, par l'intermédiaire de M. De Beer, les abonnés et habitués ont prouvé leur reconnaissance à notre érudit chef d'orchestre.

Pour nous résumer,représentation splendide,comme beaucoup de celles auxquelles nous sommes habitués d'assister, mais qui dépasse le niveau habituel, et qui nous fait espérer aussi bien pour celles à venir. Nous aurons probablement encore quelques bénéfices,nous souhaitons, et nous sommes en celà l'interprète du public habitué. que tous obtiennent un pareil succès, toujours mérité du reste. OCTAVE.

Théâtre de Roubaix. — Le théâtre Deschamps nous a donné jeudi soir, un poème de François Coppée : *Fais ce que dois*. Le public a su gré à M. Deschamps de cette innovation, car il ne s'est pas montré ménager d'applaudissements. L'élément dramatique pourtant est exclu totalement de cette petite pièce, mais aussi elle remue des fibres qu'on trouve toujours vibrantes : ce sont celles de l'honneur et du patriotisme. Le procédé qu'a employé M. Coppée pour les raviver n'a rien de fort ingénieux. *Fais ce que dois* n'est guère qu'un discours en vers, encadré pour la scène dans une apparence d'action dont les interprètes ne parlent que pour donner la réplique à l'orateur. Une jeune femme qui a perdu son mari et que ne rassure point notre avenir, veut quitter la France pour sauver son fils enfant, l'unique fruit d'une union prématurément brisée. des périls où elle pressent que nous allons retomber. Un vieux professeur, ami de son mari et qui a donné des leçons à son fils apprenant cette résolution, arrive au moment où la jeune femme va s'embarquer, et, par un discours éloquent, parvient à la détourner de cette résolution.

Ce discours est aussi un acte de courage, en son genre, et plus direct encore. M. Coppée y flagelle non seulement les crimes de la Commune, mais il dit vertement leur fait aux honnêtes gens, du suffrage desquels dépend le salut du pays. Littérairement parlant, *Fais ce que dois*, a une remarquable valeur.

Nous avons eu, ensuite la première de l'*Oiseau Bleu*, opéra-comique en trois actes, de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Charles Lecocq.

Le livret de cette pièce est très simple, il n'est pourtant pas dépourvu de tout intérêt ; les auteurs ont compris, ce semble, cette fois du moins, qu'il ne faut jamais sacrifier le sujet au libretto si élégant, si joli qu'il soit.

Rosa (l'Oiseau bleu) fidèle à la mémoire de ses maitres, protège Sténio le dernier des Strozzi, et après bien des traverses, reçoit comme récompense de son dévouement la main et le nom du jeune Sténio.

Sur cette donnée, M. Lecoq a écrit une partition d'une facture légère et facile, agrémentée de ci de là de quelques bons couplets, comme nos pères savaient en chanter autrefois. L'orchestre du Théâtre Deschamps, sous la direction de M. Aleron, a bien exécuté ce charmant libretto : notamment le chœur final du premier acte: «Retournez,retournez,petit Strozzi.»

L'interprétation de cette opérette a été bonne. M. Louis Couvreur a largement récompensé le public qui au début du 1er acte, l'avait chargé de couronnes, de bouquets et de riches cadeaux, en remplissant d'une façon fort convenable le rôle difficile de Bricoli. Comme d'habitude, il a excité les rires de la salle; il est impossible d'être plus drôle et d'avoir plus d'entrain.

Une bonne partie du succès de la pièce revient à l'excellent ténor-comique dont M. Deschamps vient d'enrichir sa troupe. M. Maury possède une voix fraiche, bien timbrée, ne s'élevant jamais bien haut, mais toujours juste et agréable; il s'est acquitté du rôle de Beppo avec honneur; à noter sa romance : « Un ange... » et son duetto avec Sténio : « La pauvre Jeannette, le pauvre Colas ».

Mlle Deschamps a été un très gentil Sténio, plein d'ardeur et de bravoure; elle a très bien détaillé la chanson du roi Bamboche, et la touchante romance qui se termine par ce refrain :

Espoir et confiance,
O Strozzi, dans ma foi.
Je suis ta providence
Et je veille sur toi !

Rosa (Mme Montjallin) est une bonne seconde chanteuse, douée d'une voix pleine de douceur, mais d'un jeu un peu trop lent; un peu plus de dégaine et, ma foi, elle serait bien suffisante.

M. Lucien Talier s'est tiré avec honneur du rôle du chevalier Cavalcanti; de nombreux bravos ont accueili les gracieux couplets qu'il chante à la fille de Bricoli. Mme Louis Couvreur (Arabelle) n'avait que peu de choses à dire, et cependant elle les a fort bien débitées. M. Henri Couvreur a fait de Cascarello un chef de condottieri, très réussi.

N'oublions pas de féliciter M. Montignies pour la jolie polka, qu'il nous a fait le plaisir de répéter.

On parle de la *Fille du Tambour-Major* pour jeudi prochain. MASCARILLE.

Le concert de la Grande-Fanfare à ses membres honoraires sera donné le lundi 7 février à 7 heures et demie précises dans la salle de l'hippodrome. La *Grande-Fanfare* s'est assuré le bienveillant concours de Mlle Darbel, lauréate du conservatoire de Lyon, MM. Paul Deldyck, ténor, Jean Degryse, basse-solo des *Orphéonistes Lillois*, Charles Caudron, élève du chansonnier Desrousseaux, Victor Hennebelle, saxophone-soprano, Louis Goguenheim, flutiste, Mlle Zulma Devriendt, pianiste-accompagnateur, lauréate de l'académie nationale de musique de Roubaix.

Voici le programme du concert : Première partie. Grande-Fanfare. — *Dans la Forêt*, mazurka de concert, "" ; *Le Talisman*, fantaisie, Josneau ; M. Paul Deldyck, air de *la Coupe du Roi de Thulé*, Eugène Diaz ; M. Victor Hennebelle, fantaisie variée pour saxophone soprano, "" ; M. Jean Degrysse, *Robert Bruce*, cavatine, Rossini ; M. Louis Goguenheim, air varié pour flute, Segard; Mlle Darbel, air de *la Reine de Saba*, Gounod; M. Charles Caudron, *L'Habit d'min vieux grand'père*, Desrousseaux ; *Le nouveau Marié*, pasquille, Desrousseaux.

Deuxième partie. — Grande Fanfare, *Jeanne-Maillotte* ouverture, Reynaud ; M. Jean Degrysse, *l'Etoile du Nord*, Meyerbeer ; M. Louis Goguenheim fantaisie brillante pour flûte, Reichert ; M. Paul Deldyck, *Noël* grand air, Louis Rosoor ; M. Victor Hennebelle, air varié pour saxophone-soprano, "" ; Mlle Darbel, grand air de la *Favorite*, Donizetti ; M. Ch. Caudron, *Les combats de Coqs*, Desrousseaux ; *Les Revenants*, Desrousseaux ; pianiste-accompagnateur, Mlle Zulma Devriendt.

Tribunal civil de Lille

Audience du 4 Février 1887

A la suite de la terrible explosion qui a plongé dans le deuil des familles entières, une action en responsabilité a été intentée par MM. Vanseveren, teinturiers à Tourcoing, dont l'usine a été détruite, contre M. Honoré-Decoutter et M. Demettre, le propriétaire.

Ce dernier avait été mis en cause par les demandeurs qui prétendaient qu'il n'ignorait pas le mauvais état de la machine à vapeur et qu'il avait refusé de faire des réparations jugées indispensables.

Le tribunal a jugé que leurs prétentions n'étaient pas fondées et les a déboutés. M.C.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du 4 février 1887

Arrêt

Dans l'affaire dont nous avons rendu compte hier, la Cour, comme le Tribunal de commerce de Tourcoing, rejette la réclamation de M.Camille Decastèke, pour non conformité de la marchandise, et sa demande d'expertise de cette marchandise.

NORD

M. Morel, député du Nord, a eu vendredi, à Paris une conversation d'un quart d'heure par le téléphone avec le président du Sénat belge.

La communication s'y fait parfaitement. A peine constate-t-on un léger bruissement, mais il sera facile d'y remédier.

Beugnies. — On annonce la mort de M. l'abbé Brassart, ancien curé de Beugnies, décédé à Maroilles, le 28 janvier, à l'âge de 82 ans.

M. l'abbé Brassart était né le 25 septembre 1804, à Sassegnies. Ordonné prêtre en 1828, et nommé vicaire à Launoy, il occupa successivement les cures de la Rouillies, de Caudry et de Beugnies.

En 1885, il se retira à Maroilles où Dieu vient de le rappeler à lui.

Canteleu. — Vendredi matin, un vagabond avait mis en émoi, le quartier de la rue des Vachers. menaçant de mettre le feu au couvent du Refuge et de massacrer ceux qui ne voudraient pas lui faire aumône. Un vieillard,dédaignant ses menaces le força à partir. L'enquête est ouverte.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 4 février.* — Louis Verhagen, rue des Longues-Haies, cour Mullier, 8. — Aurélie Verplanck, rue de la Perche, cour Cornil, 3. — Esther Mouveaux, rue de Naples, cour Hysselink, 4. — Augustine Moerman, rue de la Barbe d'Or, cour Vaillant, 12 — Sidonie Rommens, rue Drnot, 8. — Jean-Bapt. Desrousseaux, Hôtel-Dieu. — Louis Coppein, rue du Fort, 104. — Félicie Casterman, rue des Longues-Haies, 37, — Louis Lambin, rue du Parc, 1. — Madeleine Delbeke, rue Blanchemaille, 66. — *Déclarations de décès du 4 février.* — Maria Dutrannoy, 13 ans, sans profession, rue des Couteaux, cour Vergotte, 14. Marie Delmarie, 1 an 6 mois, rue du Moulin, 20. — Victor Plaisant, 1 an 5 mois, rue Bernard, cour Demarque, 2,

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 4 février. — Gervais Delchambre, à la Marlière. — Marie Fremaux, rue Vandevenne. — Auguste Tesse, rue des Coulons. — Florimond Verroest, au Blanc-Seau. — Léon Bacquart, rue du Triangle. — Albert Deryeke, rue de la Latte. — Julia Castel, au Grand-Plaisir. — Romain Verhaehst, rue de la Latte. — *Déclarations de décès du 4 février.* — Louis Defruytus, 2 ans 6 mois, rue des Phalempins. — Auguste Tesse, 2 jours, rue des Coulons. — Louis Gode, 77 ans, sans profession, rue de Paris.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 28 janvier au 4 février — Emile Delvoye, le Caillou. — *Déclarations de décès du 28 janvier au 4 février.* — Catherine Narguet, 74 ans, ménagère, le Stemberg. — Nollet, présenté sans vie, la Vignette.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-VANDEKERKHOVE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph BULTEAU, veuf de Dame Eulalie VANDEKERKHOVE, décédé à Roubaix, le 5 février 1887, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 7 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mêmjour, à 4 heures 1|2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Druot, 45.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis BUCSON, veuf de Dame Thérèse DESMETTRE, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1887, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 8 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Dame Elise-Charlotte CARDON, épouse de M. Léonard VANDENDORPE, décédée à Roubaix, le 5 janvier 1887, à l'âge de 61 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Félix-Joseph DUPIRE, infirmier-major de l'Hôtel-Dieu, membre actif de la Société des Sauveteurs du Nord, titulaire de médailles d'honneur, époux de Dame Clétine DELESCLUSE, décédé subitement à Roubaix, le 6 février 1886, dans sa 75e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-François BONNIER, comptable, époux de Dame Marie PAULUS, décédé à Roubaix, le 6 janvier 1887, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François VAN-BRABANT, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1887, dans sa 98e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Isidore François GYSELINCK, conducteur chez M. Alfred Motte, Epoux de Dame Eugénie VINCK, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1886, à l'âge de 40 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le mercredi 9 février 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Rosine FOURLINNIE, décédée à Wattrelos, le 9 janvier 1886, dans sa 89e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eloi BOUZIN, entrepreneur, époux de Dame Rosalie GRULOIS, décédé à Roubaix, le 7 janvier 1886, à l'âge de 58 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 14137-26629

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Ce que coûte un discours

On lit dans le *Gaulois* :

» Nous avons vu plusieurs financiers, banquiers, agents de change et coulissiers pour avoir une opinion d'ensemble sur l'effet produit par le discours de M. de Bismarck sur la bourse de Paris.

» Nous avons trouvé l'un d'eux en train de faire le calcul de ce que nous coûtait ce discours.

» Voici son compte sur quinze valeurs seulement :

Du 14 janvier au 4 février 1887.

	Perte environ
3 0|0 362 millions rentes.	485 millions
3 0|0 amort, 122 millions rentes	160 »
4 1|2 ancien. 37 millions rentes.	15 »
4 1|2 1883, 350 millions rentes.	205 »
200,000 obligations Trésor 4 0|0	25 »
5 0|0 italien, 434 millions rentes	650 »
3 0|0 Italien, 6 millions 1|2 rentes.	12 »
Banque de France 182,000 actions	45 »
Crédit foncier. 310.000 »	38 »
Nord. 525.000 »	42 »
P.-L.-M. 800.000 »	43 »
Orléans. 600.000 »	40 »
Midi. 250.000 »	10 »
Est 634.000 »	11 »
Gaz 686.000 »	17 »
	1.788 »

» On peut dire 1.800 millions. »

Assurances Pacifiques

On lit dans la *République Française* :

« L'empereur de Russie s'est adressé directement à l'empereur d'Allemagne afin de lui demander quelles étaient ses intentions, et la réponse de ce dernier a confirmé l'affirmation faite au Reichstag par le prince de Bismarck pendant la discussion du projet de loi sur le septennat, à savoir que l'Allemagne n'attaquerait pas la France.

» Le grand chancelier allemand a tenu un langage analogue au ministre des affaires étrangères de l'empire russe.

» Cette double déclaration a été portée par M. de Giers à la connaissance de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et M. de Laboulaye s'est empressé de la télégraphier à Paris. »

D'autre part, on télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Journal des Débats*.

» On raconte ici que, tandis que le chancelier de l'empire russe télégraphiait au chancelier de l'empire d'Allemagne pour lui demander des explications sur les intentions de l'Allemagne vis-à-vis de la France, l'empereur Alexandre faisait une démarche analogue auprès de l'empereur Guillaume.

» Les deux réponses auraient été absolument identiques et tendraient à déclarer que l'Allemagne n'a nullement la pensée d'attaquer la France.

» Je crois savoir que l'ambassadeur de France a reçu communication de ces réponses. »

On mande de Berlin au *Soleil* :

» Le prince impérial, dans une conversation qu'il a eue avec un membre du haut commerce, le conseiller secret de Mendelssohn, aurait dit :

» Je suis très étonné des inquiétudes qui se manifestent à la Bourse, car la France ne nous attaquera pas et nous n'attaquerons pas la France. »

Londres, 5 février. — On télégraphie de Berlin au *Morning Post* de ce matin :

« Hier soir, au bal de la cour, M. Herbette a informé le comte de Bismarck qu'il avait reçu, quelques heures avant, une importante dépêche de son gouvernement, le priant de déclarer que la France était animée des intentions les plus pacifiques, et de démentir catégoriquement toutes rumeurs alarmantes mises en circulation au sujet des prétendus armements de la France.

» M. Herbette a ajouté qu'au conseil de cabinet d'hier il avait été décidé qu'aucun nouveau mouvement de troupes ne serait exécuté en France, sans que le conseil d'Etat ? ait été entendu.

Au parlement italien

Rome, 4 février. — La discussion continue toujours sur la demande du crédit extraordinaire de cinq millions pour envoyer des renforts en Afrique.

M. Depretis a déclaré que l'intention du gouvernement est de demeurer à Massaouah, tout en repoussant la politique d'expansion et d'aventures.

Du reste, le cabinet, après les accusations qui ont été portées contre lui, demande un vote de confiance.

M. Dirudini propose l'ordre du jour pur et simple.

Le ministère déclare repousser cet ordre du jour qu'il considère comme exprimant la défiance dans le cabinet.

L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix, et il est repoussé par 215 voix contre 181.

Après ce vote de confiance, la chambre repousse par assis et levé, et à la presque unanimité, un ordre du jour présenté par M. Costa, socialiste, demandant l'évacuation de Massaouah.

Le crédit extraordinaire de cinq millions est voté au scrutin secret par 317 voix contre 12.

L'Egypte et la Chambre des communes

Londres, 5 février. — La Chambre des communes s'est longuement occupée hier de la question égyptienne. Au cours de la discussion, sir Fergusson, sous-secrétaire d'Etat, a fait cette déclaration :

« L'Angleterre désire mettre l'Egypte à même de s'administrer elle-même et de recueillir tous les avantages que sa position géographique peut lui valoir, sans être exposée à la cupidité de spéculateurs. Pour atteindre rapidement ce but, il est nécessaire d'obtenir la confiance de nos alliés : le gouvernement espère mériter cette confiance; mais, dans aucune circonstance, il ne quittera l'Egypte avant de s'être déchargé de sa responsabilité, de ses devoirs et d'avoir rempli ses engagements. »

M. Caine déclare que, si on ne lui fournit pas une autre preuve de l'intention du gouvernement d'évacuer l'Egypte dans une période de temps raisonnable, il sera forcé de voter contre le gouvernement. « Tôt ou tard, a-t-il dit, nous nous trouverons impliqués dans une guerre avec une ou deux puissances, parce qu'elles insisteront pour nous faire évacuer l'Egypte.

Voir, à la 1re page, la dernière heure.

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 6 h. 1|2 — Rideau à 7 h. 0|0. — Dimanche 6 février. — Artistes en société. — Représentation extraordinaire, au bénéfice de la petite Henri (Tata) et pour ses adieux au public roubaisien.— LES PIRATES DE LA SAVANE, drame à grand spectacle en cinq actes et six tableaux, par MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué. — ADIEU A ROUBAIX, par la petite Henri, « La Solidarité, » poésie de M. Dumoraize. — LES PANTINS DE VIOLETTE, opéra-comique en un acte de M. Léon Battu. — LA POLICHINELLE, danse par M. Duroc. — Ordre du spectacle : 1. Les Pirates de la Savane. — 2. Adieux à Roubaix. — 3. Les Pantins de Violette.

Le bureau de location, pour les places numérotées, chez M. Jube, rue de la Gare. Pour les autres, à l'Hippodrome. Prix des places pour les représentations de drames et comédies : Loges et fauteuils, 2 fr. 50. — Pourtour 1 fr. 75. — Première galerie, 1 fr. — Deuxième galerie 50 centimes.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir.— Bureaux à 6 heures 1|2 : — Rideau à 7 heures 0|0. — Dimanche 6 février 1887. Représentation extraordinaire. L'OISEAU BLEU, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Ch. Lecocq. 1er acte. Les amours d'un timide. — 2e. La revanche Les exploites de Sténio Strozzi.— 3e, Méli-mélo des deux mariages. — Le grand duc de Toscane. — JEANNE LA MAUDITE OU LA FILLE DU FORCAT, grand drame en cinq actes, du théâtre Beaumarchais, par MM. Marquet et Delbès, précédé de LA NUIT DU MEURTRE ET DE L'INCENDIE, prologue en un acte, la scène se passe au château Bordier, dans le Puy-de-Dôme, en 1795. Quinze ans Après. 1er acte, Pauvre Fille. — 2e, L'Idiot. — 3e. Le sommeil révélateur. — 4e, Le Torrent des Roches-Noires. — 5e, Le forçat de Rochefort t'accuse... l'Echafaud t'attend !! — Ordre du spectacle : 1. Jeanne la Maudite. — 2. L'Oiseau Bleu.

Prix des places : Loges de face et premières publiques 3 fr.; Loges de côté, 2 fr. 50, Orchestre, 2 fr.; Parquet, 1 fr. 25 Deuxièmes galeries. 1 fr.; Parterre, 75 c.

A. Pajot et Ch. Lefebvre

69 bis, rue Nationale, 69 bis — *Coin de la r. de l'Hôpital-Mil.* — LILLE | 6, rue la Gare, 6 — *près de la Grande-Place* — ROUBAIX

CHANGE

ACHAT ET VENTE A FORFAIT

de toutes valeurs de négociation courante

Opérations à terme

exécutées par agents de change

Courtage Officiel

Paiement à échéance et SANS FRAIS des divers coupons dont la nature est affichée aux guichets de la maison.

Paiement de tous coupons même **quinze jours** avant l'échéance, moyennant la commission ordinaire de **0,25** par cent francs **sans classement ni bordereaux.** 26164

BERNARD

dentiste

MÉDAILLE D'OR

77, rue Nationale, LILLE 1267

A L'HUITRIÈRE

ROUBAIX, 4. rue de la Gare. Grand Café. ROUBAIX

LILLE, 6, rue Bosse

Spécialité d'huitres fines de toutes provenances. (Gros et détail). Dépôt exclusif des grands parcs royaux de la Zélande, pour Lille et la région du Nord. Arrivages tous les jours.

PRIX COURANT :

	Le cent	La douz.
Huitres royales de Zélande	20 »	2 50
— Ostende natives, extra fines	20 »	2 50
— — Burnham	12 »	1 50
— Marennes vertes, beau choix	13 »	1 50
— d'Arcachon parquées.	8 »	1 »
Escargots de Champagne	6 »	0 75
— vivants	2 50	» »

Les escargots sont préparés à l'Huitrière avec du beurre de toute première qualité. Propreté garantie. 13730

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne un velouté naturel, et fait disparaître **Crevasses, Gerçures, Hâle et Irritations.**

2 fr. 50 le flacon et 1 fr. 50 le 1/2 flacon.

Dépôt, olivier 14, rue Nain. 13623

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppressions, langueurs, congestions, névralgies, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôts à Roubaix, Desfontaine, épicier; Morelle-Bourgeois, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers.— Du Barry et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 12731

Le Directeur-Gérant : Alfred REBOUX.

Roubaix. — Imp. Alfred REBOUX, r. Neuve, 17